

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 avril 2023 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 19 avril 2023 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes La Palun à Buis-les-Baronnies

Secrétaire de séance : Madame Fabienne BARBANSON

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 72

Etaient présents : 49 (dont 4 suppléants)

Marc HAMARD - Christian THIRIOT – Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - Rémy CLEMENT – Juliette HAÏM - Pascale ROCHAS – Michel TREMORI - Jean-Michel LAGET - Eric LYOBARD - Gérard TRUPHEMUS - Michel VINCENT (suppléant) - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Laurent CHAREYRE - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Sylvie GARNERO - Didier LAFFITTE - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Didier ROUSSELLE - Isabelle TEISSEYRE - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alain MONGE - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Fabienne BARBANSON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Claude BAS - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER – Gérard NELH (suppléant)

Etaient absents ou excusés : 29

Michel GREGOIRE - Lionel ESTEVE - Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Yoann GRONCHI - Denis CONIL - Patrick LEDOUX - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - François GIRAUD - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Géraud BONTOUX - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Nadège RANCON - Gérard PEZ - Jacques NIVON

Excusés ayant donné pouvoir : 23

Éric RICHARD a donné pouvoir à Thierry DAYRE - Annie FEUILLAS a donné pouvoir à Rémy CLEMENT - André DONZE a donné pouvoir à Juliette HAÏM - Philippe CAHN a donné pouvoir à Stéphane DECONINCK - Sébastien ROUSTAN a donné pouvoir à Sylvie GARNERO - Laurence CHAUDET a donné pouvoir à Fabienne BARBANSON - Pascal CIRER-METHEL a donné pouvoir à Alain LABROT - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Christian CORNILLAC a donné pouvoir à Laurent CHAREYRE - Monique BOTTINI a donné pouvoir à Christian TEULADE - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Pascal LANTHEAUME a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Marie-Christine LAURENT a donné pouvoir à Jean-Michel LAGET - Jean-Jacques MONPEYSSEN a donné pouvoir à Sébastien BERNARD - Odile PILOZ a donné pouvoir à Pierre COMBES - Thierry TATONI a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Didier LAFFITTE - Claude CHAMBON a donné pouvoir à Jean GARCIA - Muriel BREDY a donné pouvoir à Pascale ROCHAS - Patrick TITZ a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Nadia MACIPE - Claude SOMAGLINO a donné pouvoir à Claude BAS

Administration Générale - Finances - Ressources Humaines - Communication - Mutualisation

Rapporteur : Nadia MACIPE

Marchés Publics

077-2023 Signature d'avenants relatifs au marché de travaux n°2021-013 de réhabilitation du bâtiment du siège annexe à Buis-les-Baronnies avec l'aménagement du R+1 et R+2 en bureaux

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1° ;

Vu le code de la commande publique publié au Journal officiel de la République française le 5 décembre 2018 et en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019 accompagné de ses annexes ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code la commande publique ;

Vu le décret n°2018-1074 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n°15-2021 en date du 30 mars 2021 approuvant le règlement intérieur de la commande publique, actualisé par délibération n°167-2022 du 25 octobre 2022 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n°083-2022 du 24 mai 2022 approuvant la signature des marchés de réhabilitation du siège annexe de la CCBDP à Buis-les-Baronnies ;

Considérant que des modifications de travaux sont rendues nécessaires par des circonstances que l'acheteur ne pouvait pas prévoir ;

Considérant que pour répondre à ces circonstances imprévues, il convient de passer les modifications de marché suivantes :

INTITULE LOT	TITULAIRE MARCHÉ	MONTANT INITIAL (HT)	MONTANT AVENANT (HT)	NOUVEAU MONTANT MARCHÉ (HT)	NOUVEAU MONTANT MARCHÉ (TTC)
Lot 1 Gros-œuvre	RODARI & Fils SA	135 416.16 €	25 225.89 €	160 642.05 €	192 770.46 €
Lot 2 Charpente couverture	OSSATURBOIS	40 452.43 €	- 1 287.40 €	39 165.03 €	46 998.04 €
Lot 3 Façades	D.E. FACADE	18 446.60 €	- 3 977.10 €	14 469.50 €	17 363.40 €
Lot 5 Menuiseries extérieures	PERSICOT François	27 003.86 €	- 1 990.07 €	25 013.79 €	30 016.55 €
Lot 6 Menuiseries intérieures	SAME	38 654.00 €	- 2 114.00 €	36 540.00 €	43 848.00 €
Lot 7 Cloisons Plafonds Peinture	LOPEZ PEINTURE	80 385.52 €	2 743.40 €	83 128.92 €	99 754.70 €
Lot 13 Etanchéité	SAPEC RHONE ALPES	6 834.94 €	2 585.28 €	9 420.22 €	11 304.26 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide

POUR : 72

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'AUTORISER le Président à notifier et signer lesdits avenants ;

D'INSCRIRE au budget les crédits nécessaires à l'opération ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Transmission en préfecture le : 11/05/2023

Mise en ligne le : 11/05/2023

Ampliation à :

Le Président

Thierry DAYRE

